

/FE.-  
REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 96-28 du 29 Janvier 1996

Portant nomination de Monsieur  
Mouhammad-Mach'Houd KELANI, Ambassa-  
deur, en qualité de Directeur des  
Communautés.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution  
de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant procla-  
mation des résultats définitifs du deuxième tour des  
élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 95-381 du 22 Novembre 1995 portant composition  
du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 95-419 du 21 Décembre 1995 portant attributions  
organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires  
Etrangères et de la Coopération ;
- SUR Proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la  
Coopération ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 Janvier  
1996 ;

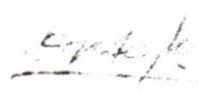
D E C R E T E :

Article 1er..- Monsieur Mouhammad-Mach'Houd KELANI, Ambassadeur  
est nommé Directeur des Communautés.

Article 2..- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions  
antérieures contraires prend effet pour compter de la date de  
prise de fonction de l'intéressé et sera publié et communiqué  
partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 29 Janvier 1996

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Nicéphore SOGLO.-

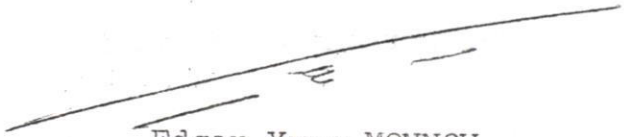
.../...

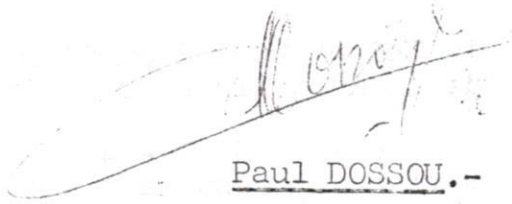
Le Ministre d'Etat, chargé de la  
Coordination de l'Action Gouverne-  
mentale et de la Défense Nationale,

  
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Affaires Etran-  
gères et de la Coopération,

Le Ministre des Finances,

  
Edgar Yves MONNOU

  
Paul DOSSOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 ME/DN 4 MAEC 4  
MF 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES 17 DGBN-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5  
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3  
INTERESSE 1 JO 1.-